

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE

N°2024-36

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

**Objet : Organisation d'un spectacle à la médiathèque --
Compagnie Animation**

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 et la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

La commune de la Voulte-sur-Rhône souhaite promouvoir la mise en scène d'activités culturelles variées à l'attention de ses administrés, notamment au sein de la médiathèque.

La « Compagnie Animation » propose un spectacle tout public de 40 minutes appelé « Un petit bout de papier » qui s'adresse à un jeune public et porte notamment sur de la création de dessin sur papier au sol.

La représentation aura lieu le jeudi 13 Juin 2024 à 10h15 à la Médiathèque Lucie Aubrac. Le montant de la prestation s'élève à 562 € TTC.

DECIDE

- **DE SIGNER** le contrat de cession de droits de représentation avec l'association « Compagnie Animation » pour un montant de 562 € TTC ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif 2024.

À la Voulte sur Rhône, le 25/04/2024

Monsieur Le Maire,
Bernard BROTTE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).